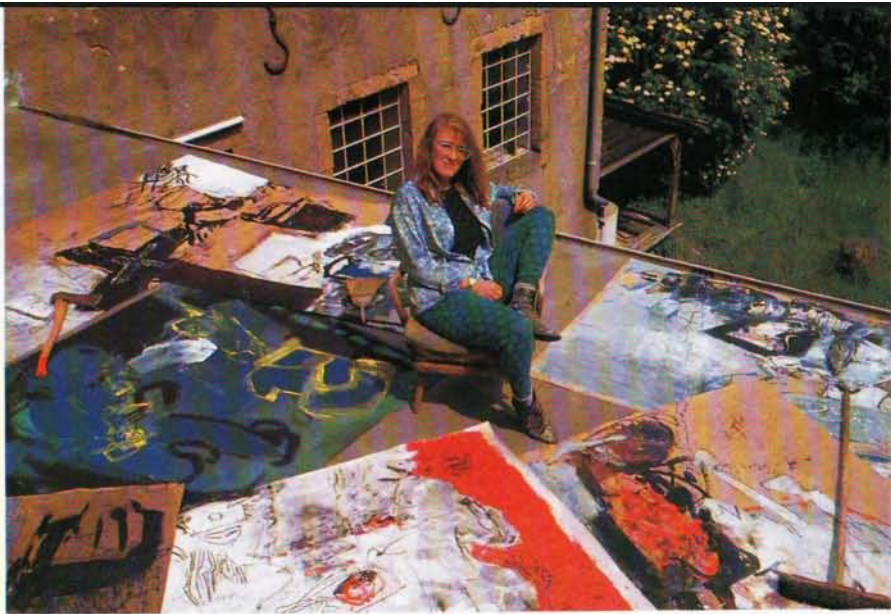


Patricia Lippert



Im Jahre 1835 hatte die industrielle Revolution auch im Tal der Alzette bei Hamm Einzug gehalten: Über 100 Jahre lang, bis zum Sommer 1939, sorgte die von Quetschlik Godchaux gegründete Tuchfabrik auf der Schleifmühle für einen bescheidenen Wohlstand östlich der Hauptstadt, denn der Familienbetrieb nach altem patriarchalischem Muster gab in seiner Blütezeit bis zu 800 Menschen Arbeit und Brot.

Der architektonisch reizvolle Industriekomplex stand in der Nachkriegszeit größtenteils leer. Die imposanten Gebäulichkeiten, inzwischen im Besitz der Stadtverwaltung, wurden teilweise abgerissen oder dienten verschiedenen Gemeindebetrieben als Werkstatt oder Lagerraum.

### Künstler auf der Schläifmillen: Neues Leben in der alten Tuchfabrik

Designer-Werkstatt



Futuristisches Sitzmöbel,  
von Jean-Marie Weber und Claude Kalmes (Bild rechts)





In einem der übriggebliebenen Gebäude haben sich vor vier Jahren bildende Künstler niedergelassen. Inzwischen arbeiten dort acht Leute in acht verschiedenen Werkstätten: Bildhauer, Maler, Designer und Keramiker haben hier ihr Atelier, und im Erdgeschoß wurde sogar eine Schmiede eingerichtet.

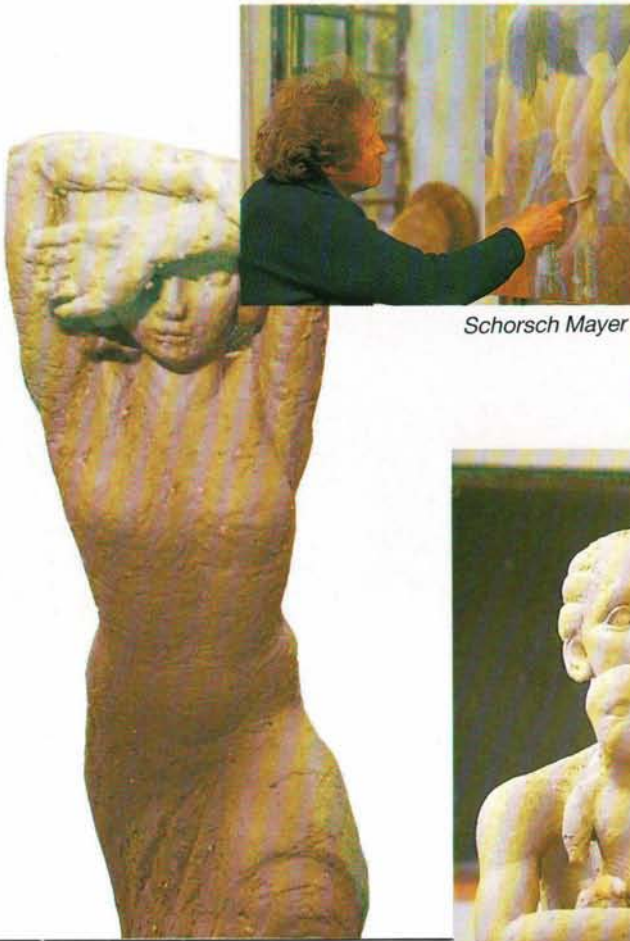
Das Gemeinschaftsprojekt auf der Schleifmühle wurde aus einer Notsituation heraus geboren. Keiner der Künstler hatte bis dahin ein geeignetes, großräumiges Atelier gefunden. Man beneidete Kollegen aus dem Ausland, die schon längst in alten Industriegebäuden arbeiteten, und da im Umkreis der Stadt Luxemburg alte, ungenutzte Industriearchitektur selten ist, entdeckte man ziemlich schnell die „Schläfmillen“.



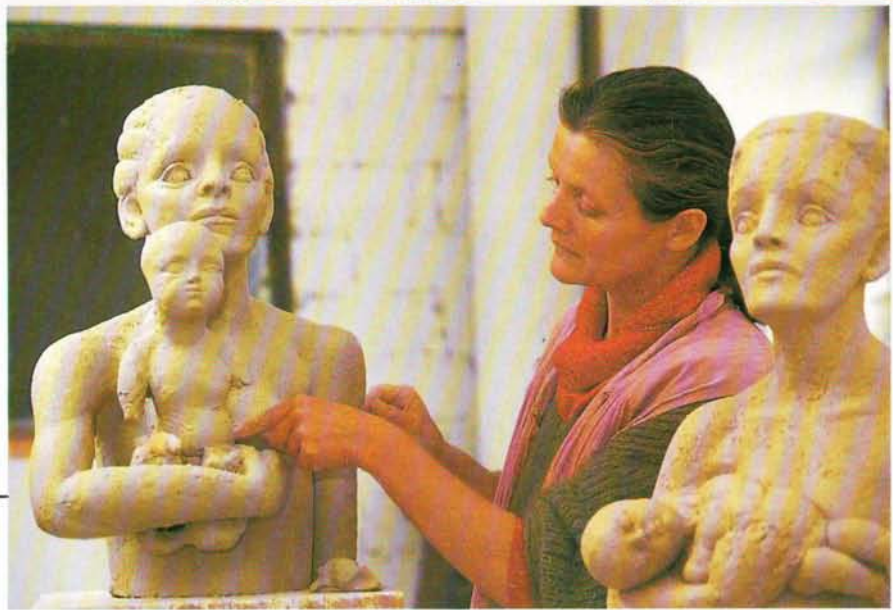
*Robert Mancini*



*Georgette Schossler*



Schorsch Mayer



Lian Reckinger

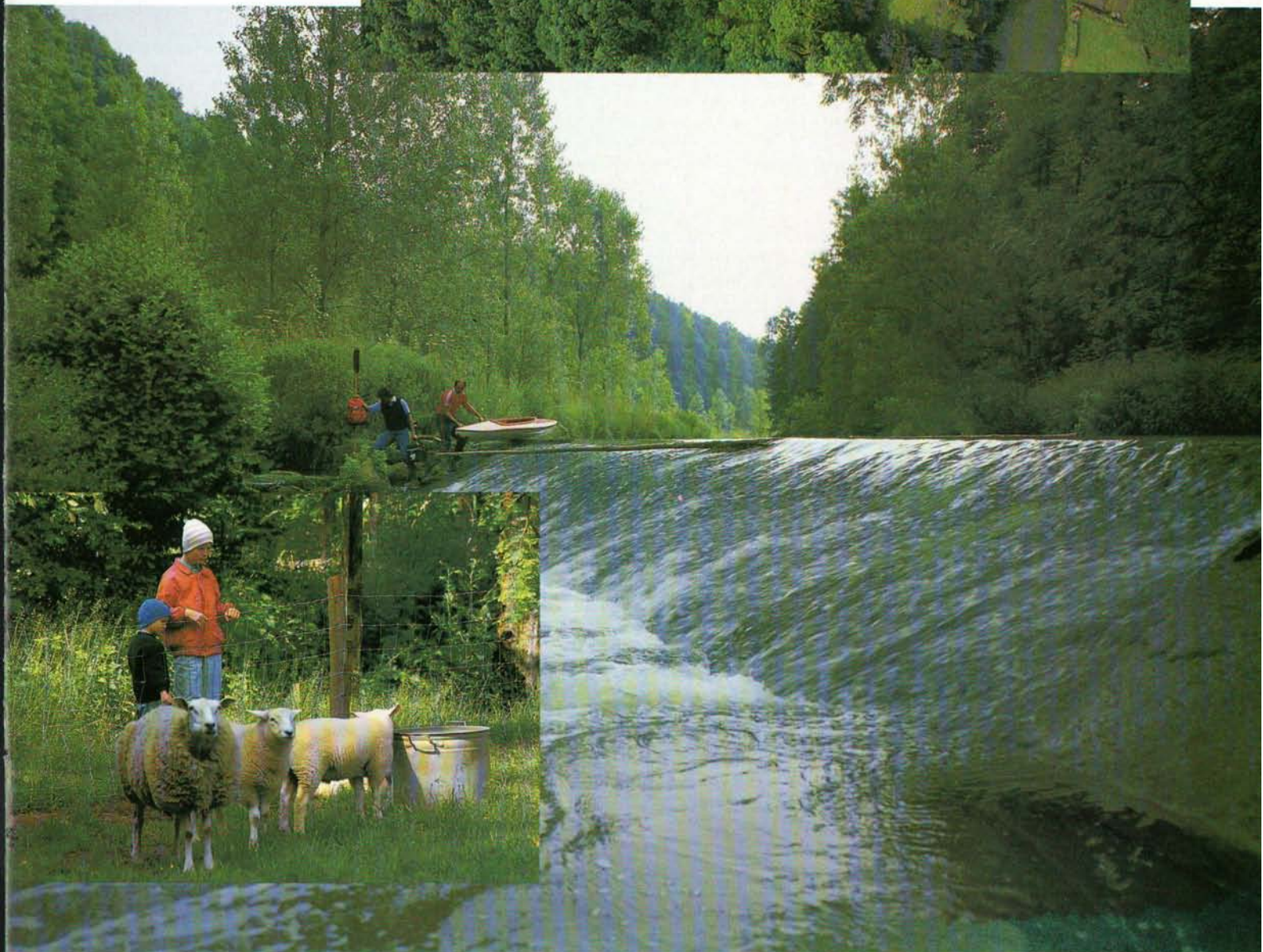
Bildhaueratelier von Bertrand Ney



Die Stadtverwaltung förderte das Projekt von Anfang an. In den Gebäulichkeiten wurde das Allernotwendigste restauriert, es wurden Sanitäreinrichtungen, Wasser- und Stromleitungen installiert. Bald werden zusätzliche Ateliers zur Verfügung stehen, da das angrenzende Gebäude ebenfalls instandgesetzt wird. Gleichzeitig soll dann in den bereits funktionierenden Werkstätten „Winter-tüchtigkeit“ erreicht werden durch den Einbau von Kaminen und richtig abdichtenden Fenstern.

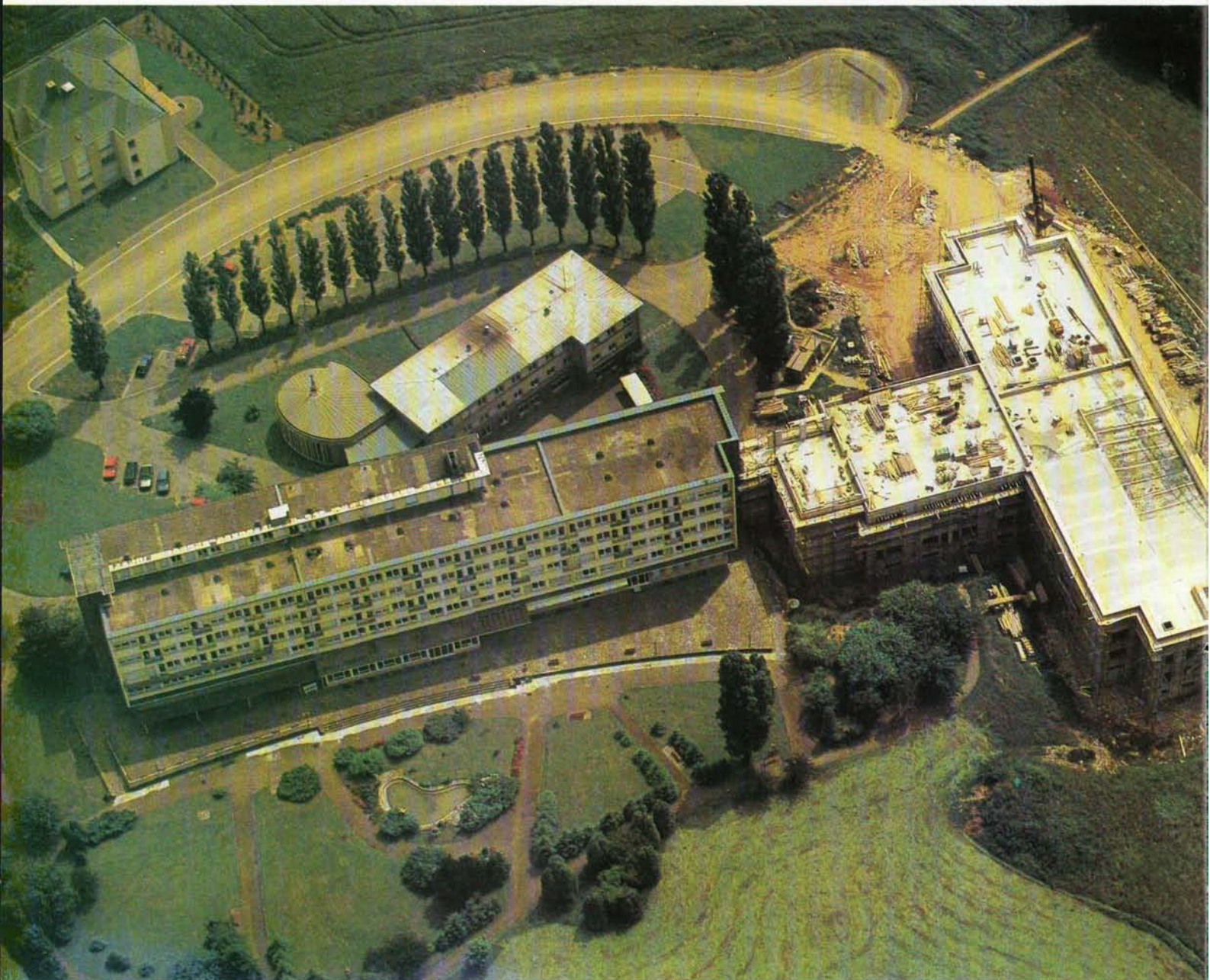
Die Künstler, die sich anfangs nur aus rein ökonomischen Erwägungen zusammengetan hatten, haben sich inzwischen mit der Gründung einer „Asbl Schläifmillen“ eine formaljuristische Grundlage geschaffen und, mit dem Einverständnis der Stadt, die Verwaltung der Räumlichkeiten übernommen.

r.cl.



*Das Alzettetal bietet stressgeplagten Stadtbewohnern eine herrliche Naturkulisse mit vielerlei Freizeit- und Sportmöglichkeiten.*

La maison  
de gériatrie  
et de retraite  
de Hamm



Voilà maintenant trente années que le „centre hospitalier pour vieillards”, titre que les membres de la commission administrative des hospices civils de la Ville de Luxembourg avaient l'intention de décerner à la nouvelle construction, a vu le jour à Hamm. Les travaux de construction débutèrent le 29 avril 1958 et purent être achevés déjà fin novembre de la même année.



La question se pose dès lors pourquoi la commission administrative avait décidé d'ériger un établissement hospitalier comme la maison de gériatrie et de retraite sur le plateau de Hamm, alors qu'elle disposait sur le territoire de la Ville d'autres terrains sis à des endroits mieux accessibles.

Pour répondre à cette question, il faut se reporter au début des années cinquante, précisément à la date du 28 février 1952, lorsque la commission administrative dont le statut actuel remonte à l'époque de la Révolution française, envisagea l'agrandissement de l'hospice du Pfaffenthal par l'achat de la Moutarderie Hartmann, afin d'y installer une annexe avec chambres individuelles pour y loger des personnes âgées et grabataires qui encombraient les autres services hospitaliers proprement dits. En effet la question de l'hospitalisation de malades atteints d'affections de la vieillesse était alors déjà d'actualité, puisque les cliniques et les hôpitaux de la Ville commençaient à refuser d'admettre ces cas d'hébergement et donnaient une priorité aux cas de chirurgie et de maladie grave. Il existait donc une lacune importante dans l'organisation hospitalière de notre pays. Et c'était pour combler cette lacune que la commission administrative décida d'agrandir l'hospice du Pfaffenthal. Lorsque cette solution s'avéra irréalisable par suite du refus de l'autorisation ministérielle requise, il fut décidé d'ériger sur les terrains disponibles à Hamm l'actuelle maison de gériatrie et de retraite destinée notamment à l'hospitalisation de personnes âgées souffrant d'affections chroniques.

Les terrains à Hamm, dont les surfaces dépassaient à un moment donné la contenance de 50 ha, ont été acquis en grande partie suivant un acte notarié daté du 6 février 1683, par lequel un nommé Zander Christophe, en accord avec ses sœurs, cédait à l'hospice Saint-Jean, prédécesseur des hospices civils d'aujourd'hui, la métairie de Hamm pour la coquette somme de six cents Reichsthaler.

Le choix de la commission administrative se portait sur l'emplacement de Hamm en raison de son environnement, de la possibilité d'une extension ultérieure et du site tranquille. A l'époque rares étaient les décollages et les atterrissages des avions à l'aéroport du Findel.

En 1953 la commission décida d'organiser un concours public entre architectes pour obtenir plusieurs avant-projets de la future construction. Finalement le bureau d'architectes Schmit-Noesen senior et Schmit Laurent junior remportait le premier prix parmi 13 concurrents.

Le projet en question prévoyait deux sections différentes réparties en 4 unités de 30 lits dont 2 unités de soins pour l'hospitalisation de personnes âgées malades ou infirmes et 2 unités pour vieillards valides. Une importante partie du rez-de-chaussée de la maison fut réservée à l'installation technique médicale comportant une grande salle de rééducation et de réhabilitation, une pièce pour la radiologie, une salle d'eau, une salle d'examen et un laboratoire. Le coût des travaux du bâtiment principal s'élevait à 45 millions de francs. A ces frais participaient l'Etat moyennant une subvention de 20 millions de francs et la Ville de Luxembourg avec 10 millions de francs.

Quoique la fête du bouquet ait eu lieu déjà au mois de novembre 1958, le fonctionnement des services ne démarra qu'à partir du 1<sup>er</sup> septembre 1961. Il y avait à ce moment-là une disponibilité de 60 lits dans la section de retraite et de 30 lits dans la section de gériatrie, alors que la deuxième unité de soins était occupée par le personnel qui, au début de 1965 et après l'achèvement de l'annexe du personnel, libérait les chambres du 3<sup>e</sup> étage du bâtiment principal. Cette mesure permettait d'admettre dorénavant 30 patients de plus en milieu gériatrique.

A l'heure actuelle l'établissement dispose de 78 lits de malades, nombre qui a été atteint en transformant l'une ou l'autre chambre de 1<sup>re</sup> classe en une chambre de 3<sup>e</sup> classe avec deux lits. Ces aménagements se sont d'ailleurs imposés au cours des dernières années en raison des besoins de plus en plus accrûs en lits gériatriques. Ainsi l'administration de Hamm est saisie actuellement de quelque 200 deman-



des d'admission pour la seule section de gériatrie.

Afin de remédier à cet état de choses, la commission administrative, à partir de 1982, a pris une nouvelle fois l'initiative pour procéder à l'agrandissement de la section de gériatrie en prévoyant la construction d'un nouveau bâtiment à trois niveaux destiné à admettre 90 cas gériatriques supplémentaires. Le projet en question a été élaboré par l'architecte Laurent Schmit de Luxembourg. Le devis global du coût des travaux de construction porte sur un montant de 375 millions de francs pris à charge égales pour un tiers par les hospices civils, la Ville de Luxembourg et l'Etat. Les travaux de gros œuvre confiés à l'entreprise Kalmes et Garnich de Luxembourg ont débuté au mois de mars 1987 et seront probablement achevés avant la période des grandes vacances de 1988. Le démarrage des services est prévu pour le 1<sup>er</sup> janvier 1990.

Il faut espérer que le nouveau bâtiment érigé dans un style très sobre, prêtera le cadre idéal pour l'hospitalisation de personnes âgées malades qui, tout en recevant les soins appropriés, puissent passer les dernières années de leur vie en toute sérénité, comme tel a été le cas durant les 25 années révolues pour les pensionnaires de l'actuelle maison de gériatrie et de retraite.

Notre établissement se propose de profiter de cette évolution pour procéder également au réaménagement et à la modernisation de sa section de retraite, en améliorant surtout l'équipement sanitaire de différentes chambres.

Finalement il convient d'attirer l'attention du lecteur sur le fait que l'installation dans notre établissement d'un service important de rééducation fonctionnelle a nécessairement posé certains problèmes d'organisation, sur lesquels le docteur Grenot, médecin responsable de ce service, insiste dans l'article qu'il a rédigé.

Henri Besch